

## LA VIE SOCIALE ET LES LOISIRS

Ils se poursuivent avec l'aide des animateurs et des bénévoles (VMEH) :

- Confection de pâtisseries
- Jardinage
- Loisirs créatifs
- Bibliothèque
- Jeux de société, promenades, chants
- Sorties dans la ville et aux alentours
- Echanges intergénérationnels avec des scolaires joviniens



## INFORMATIONS FAMILLES ET VISITEURS

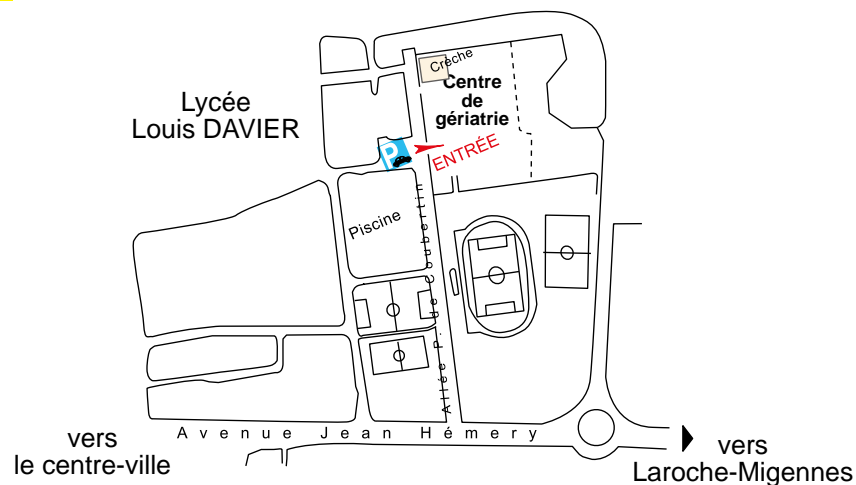
### Office du Tourisme

4 Quai Henri Ragobert  
89300 Joigny

Tél. : 03 86 62 11 05

Mail : [ot.joigny@orange.fr](mailto:ot.joigny@orange.fr)

## PLAN D'ACCÈS



# LE CENTRE DE GÉRIATRIE

EHPAD  
USLD

1, allée Pierre de Coubertin  
BP 249 - 89306 Joigny Cedex

Standard : 03.86.92.03.66

[www.ch-joigny.fr](http://www.ch-joigny.fr)

## L'ADMISSION

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT,  
S'ADRESSER À :**

**Dominique VALLET**

*Responsable des admissions*

Centre de Gériatrie

1, allée Pierre de Coubertin

BP 249 - 89306 Joigny Cedex

Tél. : 03.86.92.18.78

Fax : 03.86.92.18.76

Email : vallet@ch-joigny.fr

## LES LIEUX

La résidence Jehanne, dont la construction a débuté en 2005, a ouvert ses portes début mars 2008.

Les pavillons d'hébergement accueillent 12 à 14 résidents avec les avantages d'un plain-pied et des allées fleuries et arborées.

## LE CENTRE DE GERIATRIE

**propose :**

- Une consultation gériatrique :

**Dr Murielle CELESTIN**

*RDC de la résidence Jehanne*

*Lundi et jeudi de 14h à 16h*

Secrétariat : 03.86.92.03.70

**Dr Sylvie GAUDRY**

*Pavillon des Pinsons*

*Mardi et vendredi de 14h à 16h*

Secrétariat : 03.86.92.18.63

- Un accueil de jour

**& dispose :**

- d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) comprenant 6 unités pavillonnaires, 1 unité médicalisée et 1 unité spécialisée dans la prise en charge des pathologies de type Alzheimer et de troubles apparentés ;

- d'une Unité de Soins de Longue Durée «redéfinie» assurant la prise en charge de personnes requérant des Soins Médicaux Techniques Importants (SMTI).

## LES SOINS

- Suivi médical par un médecin gériatre de l'établissement ou par le médecin traitant libéral du résident.
- Présence infirmière et aide-soignante 24 h sur 24.
- Intervention d'un médecin coordonnateur à l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

## LES REPAS

Les menus sont établis par une diététicienne.

Tous les types de régimes alimentaires sont assurés.

## LES ACTIVITÉS ADAPTÉES

- Prise en charge individuelle et en ateliers par une psychomotricienne
- Atelier de psychomotricité
- Atelier mémoire
- Groupe de parole